

Jean-Dominique Durand

Lyon, le 11 novembre 2020

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Je me permets d'utiliser ce mot « ami », bien que je ne vous connaisse pas personnellement pour la plupart d'entre vous. Ce mot magnifique se trouve dans la mission même de l'Amitié judéo-chrétienne. Pour moi, ce terme n'est pas galvaudé. Il est au contraire porteur d'une valeur fondamentale.

Comme vous le savez, Jacqueline Cuche, présidente de l'AJCF depuis 2014, ne souhaitant pas renouveler son mandat, a recherché depuis plusieurs mois un successeur possible. Après avoir interrogé de nombreuses personnes, elle a pensé que je pourrais assumer cette lourde charge. Je me suis trouvé stupéfait de tant d'honneur.

J'ai longuement hésité avant d'accepter sa proposition, conscient de la charge de travail que cela représente. Historien, j'ai conscience aussi de l'héritage glorieux qu'il convient d'assumer et de faire vivre, depuis Jules Isaac et à travers les présidents successifs si prestigieux, dont la liste est impressionnante. Je suis maintenant prêt à assumer cette nouvelle tâche, si vous le voulez bien. J'y vois une sorte d'aboutissement de ma carrière universitaire et de mes engagements civiques. Je me permets d'en souligner quelques étapes.

Ma rencontre spirituelle avec Jacques Maritain, que j'ai découvert par moi-même (à une époque où au lycée le professeur de Philo parlait essentiellement de Marx et de Hegel), en achetant par hasard dans une librairie *L'Homme et l'État*, puis en lisant ses autres livres majeurs, et notamment ses prises de position à l'égard du judaïsme et de « l'impossible antisémitisme ».

Par la suite, souhaitant entamer une carrière universitaire, j'ai opté pour l'histoire religieuse contemporaine. Pour les besoins de la thèse, j'ai travaillé sur l'Église catholique en Italie dans la période 1943-1948. J'ai découvert alors l'action d'évêques mais aussi d'innombrables prêtres, religieux, religieuses et laïcs, pour sauver des juifs des griffes nazies. Évidemment la question de l'attitude du pape Pie XII se posait, mais à l'époque les archives du Vatican n'étaient pas encore ouvertes. Je viens de publier sur cette question délicate un article que je peux tenir à la disposition de qui veut. Il est la suite d'une conférence faite il y a plusieurs années à la demande du Professeur André Kaspi.

En fait je n'ai pas travaillé sur l'histoire de l'Église pour elle-même, mais plutôt sur son rôle politique, voire économique, sa présence dans le monde, ses implications dans la société, et ses relations avec les autres religions, notamment avec le judaïsme, qui me paraît être un champ de recherche majeur.

Le hasard de la vie professionnelle m'a amené à Lyon, d'abord comme enseignant dans le secondaire, puis à l'université. En 1989 je deviens professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, après y avoir exercé comme maître de conférences. J'ai été confronté à l'affaire Notin, du nom d'un enseignant en économie auteur d'un article publié

dans une revue du CNRS, niant l'existence des chambres à gaz. En réalité ce personnage n'était que la partie émergée d'une volonté de contrôle d'une université par une extrême droite fort organisée, dont j'avais perçu les ramifications les années précédentes. J'ai pensé qu'il n'était pas possible de laisser faire. Comme professeur, qui plus est en Histoire contemporaine (je donnais alors un cours en licence sur les totalitarismes au XX^e siècle), avec quelques collègues, nous créâmes une association pour défendre l'éthique universitaire. Nous lui avons donné le nom éminent de René Cassin. Ce fut un combat difficile, parfois violent, mais qui a donné ses fruits. Le mérite de cette association a été de mettre au jour des méthodes de contrôle de l'université et donc de les combattre. Aujourd'hui cette université est présidée par l'un de ceux qui, jeune enseignant dans les années 1990, m'avaient soutenu.

La vie réservant parfois bien des surprises, j'ai été amené à occuper par la suite, de 1998 à 2002, les fonctions à Rome de conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège et de directeur du Centre culturel français de Rome. Cela m'a permis notamment de suivre l'action du pape Jean-Paul II en faveur du dialogue interreligieux, en particulier du dialogue judéo-chrétien. J'ai bien connu alors le Grand Rabbin Elio Toaff, personnalité hors du commun. Comme directeur du Centre culturel, j'ai veillé à souligner la diversité de notre pays du point de vue religieux, organisant de nombreux débats, en invitant des universitaires juifs et aussi le Grand Rabbin René-Samuel Sirat qui a fait une conférence remarquable sur le Jubilé de l'an 2000 vu par le monde juif.

De retour à Lyon, j'ai repris mon enseignement, tout en assumant une nouvelle responsabilité au service de l'Église de Lyon, comme président de la Fondation Fourvière, qui gère le site de la basilique qui domine la ville. Cela m'a donné une vision de l'Église en France, tout en suivant les affaires romaines, ce qui m'a permis d'agir auprès des cardinaux français au moment du projet de béatification du père Dehon. D'autre part, j'ai organisé, en 2005, la grande rencontre interreligieuse annuelle de la Communauté de Sant'Egidio. Le Grand Rabbin d'Israël Meir Lau était présent.

Dernière étape, en 2014, le Maire de Lyon me propose de devenir l'un de ses adjoints. Il me confie les délégations au Patrimoine, à la Mémoire et aux Cultes, charge que j'ai exercée jusqu'en juillet 2020. Au titre de la Mémoire, j'ai voulu redonner toute sa place à la mémoire juive de la ville. Par exemple, la gestion avec les autorités rabbiniques d'un cimetière juif découvert à l'Hôtel-Dieu au moment des travaux de restauration de ce monument, avec la mise en place d'une plaque portant les noms des morts identifiés. Et surtout, l'installation au cœur de la ville du mémorial pour les Enfants juifs d'Izieu afin de lui donner une visibilité et un lieu à la hauteur du drame indicible qu'ils ont vécu. Je suis heureux d'avoir pu faire adopter par la Ville de Lyon un projet de monument en l'honneur des victimes de la Shoah, porté par plusieurs associations juives.

Ma délégation aux Cultes m'a permis aussi d'être en contact fréquent avec les différentes organisations du judaïsme lyonnais.

Mais ce qui, dans mes activités municipales, m'a le plus frappé, et qui me détermine à me présenter devant vos suffrages, c'est l'observation que j'ai pu faire de la montée de l'antisémitisme, et en même temps de l'angoisse de mes concitoyens juifs. J'ai été horrifié, bouleversé, par le massacre d'enfants juifs à Toulouse. C'est pour cela que j'ai tant voulu rappeler aux Lyonnais le sort des Enfants d'Izieu. Mais aussi j'ai été effaré par la multiplication des actes antisémites.

Je pense que l'antisémitisme est un grand problème pour notre société. L'AJCF peut et doit être un instrument majeur dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la prise de conscience de nos compatriotes.

Mais vous pouvez aussi vous interroger sur mes intentions quant au futur de l'AJCF si je devais en devenir le président. Il serait présomptueux de ma part de présenter une sorte de programme. Jacqueline Cuche m'a remis une note très précise et précieuse sur l'association, passant en revue toutes ses richesses, sans occulter les difficultés. Je suis un homme de dialogue et d'écoute, et qui aime travailler en équipe. Aussi je n'arrive pas avec des idées toutes faites, avec des solutions qui s'imposeraient. Néanmoins je perçois un certain nombre de problèmes auxquels il faudra s'attacher rapidement. J'en identifie six pour le moment.

La question financière est très préoccupante. Si nous voulons que l'AJCF joue son rôle, notamment dans la lutte contre l'antisémitisme, il faut des ressources à la hauteur. Le rôle du trésorier est déterminant, avec le soutien d'un chargé de mission délégué à la recherche de soutiens financiers.

Le rapport entre la direction nationale et les groupes régionaux. Je m'engage à rendre visite à tous les groupes dans l'année qui vient, dès que la situation sanitaire le permettra. Sinon, à les rencontrer pour le moment par visioconférence. Je souhaite établir un lien fort entre le Président et les responsables des groupes.

La communication interne et externe. L'enjeu est majeur en notre temps. L'AJCF a déjà des moyens importants avec la revue *Sens*, le site internet déjà performant et la Lettre de l'AJCF. Je veillerai à ce que tout cela fonctionne et bien et réponde aux exigences de notre temps.

Les jeunes. Je sais que des actions remarquables ont déjà eu lieu. Il faudra poursuivre et les développer.

Les statuts mériteraient certainement une révision, notamment dans le sens d'une démocratisation du fonctionnement de l'Association.

Les relations extérieures, avec les organisations juives, confessionnelles ou laïques, avec les Églises chrétiennes et sur le plan international, bien établies, devront être intensifiées pour lutter contre ce mal qu'est l'antisémitisme.

Je n'ai abordé que les questions de fonctionnement de l'AJCF, mais dans l'esprit de ne jamais oublier le cœur de sa mission et sa raison d'être : la lutte contre **l'antisémitisme**, en sachant que celle-ci se renforce dans l'approfondissement de la connaissance mutuelle des religions juive et chrétienne.

Cette longue missive n'a d'autre but que vous sachiez un peu qui je suis avant de vous déterminer. Avec mes salutations très cordiales.

Jean-Dominique Durand